

2024

Programme de formation



IEAM

Equipe pédagogique :

Amaury CATRICE et Emilie CARBONNAUX

Tel : 01 42 27 28 83

IEAM

Institut d'Expertise, d'Arbitrage et de Médiation

MEDIATION ADMINISTRATIVE

Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Gérer une médiation administrative

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser la mobilité professionnelle

Public

Le public concerné est : Dirigeants & cadres d'entreprise, directeurs des ressources humaines et juridiques, avocats, notaires, experts, architectes, syndic de copropriété, gestionnaires d'immeuble, administrateurs & mandataires...

Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

Pré-requis : aucun pré-requis

Durée

Cette formation se déroulera en 6 heures sur 1 jour.

Horaires : de 9h à 12h00 et 13h30 à 16h30

Date : le 12 décembre 2024

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 350 euros TTC.

L'IEAM n'est pas soumis à la TVA.

Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque :

L'inscription n'est enregistrée que lors du versement de 50% du prix de la formation, accompagné du bulletin dûment complété.

Les stagiaires doivent s'inscrire au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes actives
- La pratique et la mise en situation
- Les débriefings
- Appui sur le collectif et le co-apprentissage
- Approche personnalisée
- Alternance des rôles d'acteur et d'observateur

Outils pédagogiques :

- Un étayage théorique et méthodique
- Des simulations et exercices Supports pédagogiques :

Prise en compte du handicap :

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin qu'on puisse nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, à l'adresse mail ieam-paris@wanadoo.fr

Éléments matériels de la formation

Salle de formation : Paris – Espace Hamelin

Compétences des formateurs

Frédéric Blancpain

Docteur en droit

Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation honoraire

Contenu

Partie 1 :

Cadre juridique et déontologie de la médiation

Partie 2 :

Pratique autour de trois axes :

- vouloir négocier
- pouvoir négocier
- savoir négocier

Partie 3 :

5 cas pratiques présentés sous forme de jeux de rôles

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Les feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- L'évaluation des acquis en fin de session
- Un questionnaire d'évaluation de la formation

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Cas pratique
- Mise en situation
- Fiches d'évaluation